



Chères consœurs, Chers confrères,

Dans un contexte social marqué par les tensions et les incertitudes, il est essentiel de réaffirmer la place et la responsabilité de notre profession. Les évolutions du système de santé et les attentes croissantes de la population nous rappellent combien le rôle du pédicure-podologue est déterminant.

Notre mission dépasse l'acte de soin. Elle consiste à améliorer et à optimiser nos pratiques, à défendre l'expertise spécifique de notre métier et à contribuer, aux côtés des autres professionnels de santé, à un parcours de soins plus cohérent et plus efficace.

Ces défis ne doivent pas être perçus comme des obstacles mais comme des leviers d'évolution. Par notre unité, notre exigence et notre engagement collectif, nous avons la capacité de renforcer la reconnaissance de notre profession et de préparer son avenir avec confiance.

Olivier HUET

Vice-président du CROPP Bretagne-St Pierre et Miquelon.

1 Éditorial

2 Avis de décès / Comité de Liaison Inter Ordre Régional du 3 juillet 2025 / Agenda

3 Compte de résultat 2024 / Budget Prévisionnel 2026

4 Visites confraternelles : bilan et rappel / Jeunes diplômés 2025

5 La Carte Vitale dorénavant dématérialisée / Report d'un an de la formation Certibiocide

6 Mouvements du tableau



CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
BRETAGNE & SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

ESPACE PERFORMANCE

Bâtiment H1

35769 SAINT-GRÉGOIRE

Tél. 02 99 26 90 44

contact@bspm.cropp.fr

Accueil &
Permanences
téléphoniques

Du lundi au jeudi

8h00 > 12h30 - 13h30 > 17h30

Vendredi

8h30 > 12h30 - 13h > 16h30

Pas de permanence téléphonique
de 8h00 à 8h30 et le vendredi
de 16h00 à 16h30.

Éditeur : CROPP Bretagne - SPM

Directrice de la publication :

E. GORREGUES

Rédacteurs : C. CHASSAGNE,

A. SOUCHET, A. DESGUERRE,

D. BENIS, F. LAURENT, O. HUET,

F. STAGLIANO, M. GESNYS,

M.B. ROCHER.

Tirage : 20 exemplaires

ISSN V. papier : 2678-9701

ISSN V. en ligne-courriel : 2679-4209

AVIS DE DÉCÈS

La Présidente et l'ensemble des membres du CIROPP ont le regret de vous faire part du décès de notre confrère,

Monsieur **Ronan SALAUN**,
le 25 juin 2025,
qui exerçait à LANNILIS
et de Madame **Violette JONCOUR**,
le 28 août 2025,
qui exerçait à MAUTAUBAN
DE BRETAGNE.

**Nous adressons
nos très sincères condoléances
à leur famille et à leurs proches.**

COMITÉ DE LIAISON INTER ORDRE RÉGIONAL DU 3 JUILLET 2025

Le 3 juillet 2025 s'est tenu le **Comité de Liaison Inter Ordre Régional (CLIOR)** au sein de nos locaux et organisé par votre région.

Ce temps d'échange regroupe les présidents ou représentants des ordres des chirurgiens-dentistes, des masseurs-kinésithérapeutes, des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des sage-femmes, des vétérinaires et des pédicures-podologues.

Cette réunion a, notamment, porté sur les protocoles locaux de coopération, sur la réactivation des rencontres relatives à l'actualité droit, éthique et santé. Mais également sur les relations avec les procureurs concernant les protocoles liés aux violences envers les professionnels de santé et signalement d'infractions sexuelles.

Ce fut une réunion riche en échange permettant de renforcer les relations entre les différents ordres de santé.



AGENDA

4/2/25 2 audiences
Chambres disciplinaires
de première instance

6/2/25 Comité de Liaison
Inter Ordre Régional au
Conseil de l'Ordre des
pédicures-podologues
(CLIOR)

10/2/25 Formation
contrat de cession
salariées

20/2/25 Commission des
dérogations

24/2/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

3/3/25 Réunion de
Conseil

7/3/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

7/3/25 Réunion Conseil
Territoriaux de
santé (CTS) Lorient-
Quimperlé

17/3/25 Audition
individuelle pour
manquements Code
de déontologie

14/3/25 Conférence des
présidents à l'Ordre
national

24/3/25 Réunion de
conseil extraordinaire

25/3/25 Réunion
Conseil Territoriaux de
santé (CTS) Lorient-
Quimperlé

31/3/25 Formation
chambre disciplinaire
de première instance
salariée

31/3/25 Visites
confraternelles des
cabinets de pédicurie-
podologie

1/4/25 Formation
chambre disciplinaire
de première instance
salariée

28/4/25 Réunion de
bureau

21/5/25 Visites
confraternelles des
cabinets de pédicurie-
podologie

2/6/25 Visites
confraternelles des
cabinets de pédicurie-
podologie

6/6/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

16/6/25 Réunion de
Conseil

17/6/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

19/6/25 Réunion
commission éthique
et déontologie en
visioconférence

23/6/25 Visites
confraternelles des
cabinets de pédicurie-
podologie

30/6/25 2 Prestations de
serment

3/7/25 Comité de Liaison
Inter Ordre Régional au
Conseil de l'Ordre des
pédicures-podologues
(CLIOR)

3/7/25 Audition
individuelle pour
manquements Code de
déontologie

1/9/25 Prestation de
serment

8/9/25 Réunion de
bureau

16/9/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

19/9/25 Réunion Conseil
Territoriaux de santé
(CTS) Haute Bretagne

22/9/25 Réunion de
Conseil

2/10/25 Réunion des
présidents au Conseil
national

6/10/25 Commission de
conciliation-Litige entre
pédicures-podologues

7/10/25 Formation
des magistrats aux
chambres disciplinaires
par le Conseil national

9/10/25 Réunion des
trésoriers au conseil
national

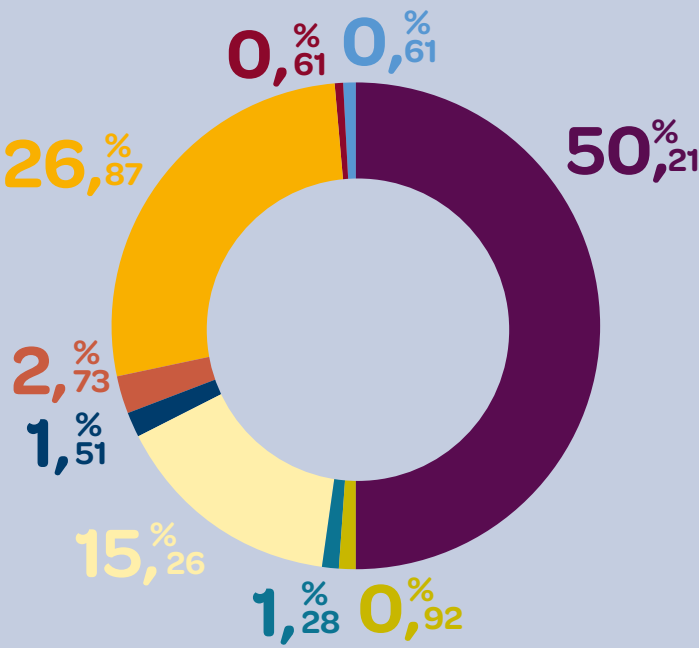
10/10/25 Réunion
commission éthique
et déontologie en
visioconférence

13/10/25 2 audiences
Chambres disciplinaires
de première instance

25/10/25 Comité de
Liaison Inter Ordre
Départemental au
Conseil de l'Ordre des
médecins (CLIOD)

Compte de résultat 2024 EN EUROS

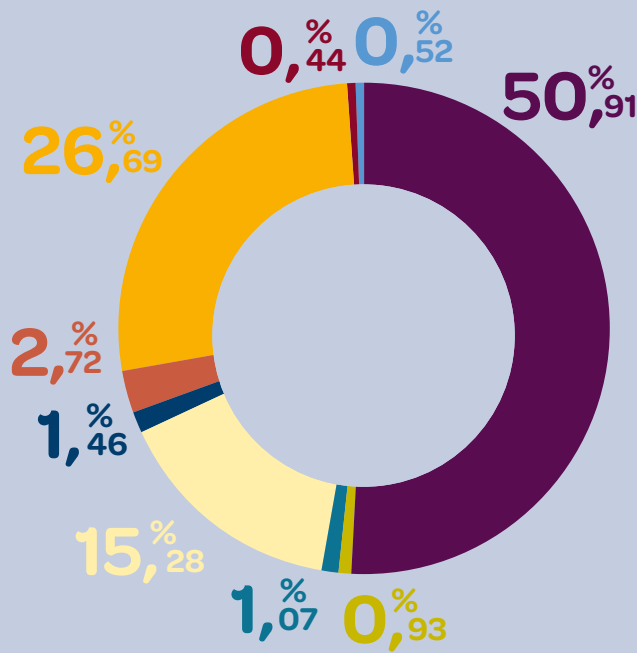
RECETTES	En euros
DOTATIONS ONPP	85 473,90
FACTURATION ONPP, PRODUITS FINANCIERS	11 340,59
TOTAL	96 814,49
DEPENSES	En euros
ACHATS ONPP-PERSONNELS	
DÉTACHÉS PAR ONPP	78 798,34
ELECTRICITÉ ET GAZ	1 450,34
FOURNITURES DE BUREAU, D'ENTRETIEN ET PETITS ÉQUIPEMENTS	2 010,75
LOCATIONS IMMOBILIÈRES ET CHARGES LOCATIVES, TAXE FONCIÈRE ET LOCATIONS DIVERSES	23 942,24
MAINTENANCE, ENTRETIEN ET RÉPARATION, DOCUMENTATIONS ET ABONNEMENTS, PUBLICATIONS	2 365,47
FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATION	4 276,69
INDEMNITÉS ET FRAIS DE MISSION ET DÉPLACEMENTS DES CONSEILLERS (RÉUNION BUREAU, CONSEIL, CONCILIATION, PERMANENCE...)	42 168,69
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	957,35
DIVERS (HONORAIRES, FRAIS BANCAIRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES...)	952,27
TOTAL	156 922,14
RESULTAT	-60 107,65



Le résultat négatif résulte d'un jeu d'écritures comptables consécutif en raison d'un trop perçu en trésorerie pour le Région Bretagne Saint-Pierre-et-Miquelon en 2023

Budget Prévisionnel 2026 EN EUROS

RECETTES PREVISIONNELLES	En euros
DOTATIONS ONPP	145 465
FACTURATION ONPP, PRODUITS FINANCIERS	11 722
TOTAL	157 187
DEPENSES PREVISIONNELLES	En euros
ACHATS ONPP-PERSONNELS	
DÉTACHÉS PAR ONPP	80 017
ELECTRICITÉ ET GAZ	1 455
FOURNITURES DE BUREAU, D'ENTRETIEN ET PETITS ÉQUIPEMENTS	1 684
LOCATIONS IMMOBILIÈRES ET CHARGES LOCATIVES, TAXE FONCIÈRE ET LOCATIONS DIVERSES	24 011
MAINTENANCE, ENTRETIEN ET RÉPARATION, DOCUMENTATIONS ET ABONNEMENTS, PUBLICATIONS	2 294
FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATION	4 272
INDEMNITÉS ET FRAIS DE MISSION ET DÉPLACEMENTS DES CONSEILLERS (RÉUNION BUREAU, CONSEIL, CONCILIATION, PERMANENCE...)	41 952
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	687
DIVERS (HONORAIRES, FRAIS BANCAIRES, CHARGES EXCEPTIONNELLES...)	810
TOTAL	157 182
RÉSULTAT	5



Les professionnels versent les cotisations au Conseil national.
Une dotation est allouée trimestriellement par celui-ci à chacune des régions pour assurer le fonctionnement des CROPP et CIROPP.

VISITES CONFRATERNELLES : BILAN ET RAPPEL

Entre 2022 et 2025, 100 cabinets de pédicures-podologues ont été visités, dont :

- > 28 dans les Côtes-d'Armor,
- > 18 dans le Finistère,
- > 33 en Ille et Vilaine,
- > 21 dans le Morbihan.

L'article R. 4322-77 du code de déontologie encadre les conditions d'installation du pédicure-podologue et l'agencement de son cabinet. Les conseils régionaux et interrégionaux sont chargés de s'assurer que ces conditions sont respectées, notamment grâce aux visites confraternelles.

Ces visites permettent de vérifier la conformité des cabinets et d'accompagner les professionnels dans leurs démarches d'amélioration ou de mises aux normes. Elles sont réalisées par des élus pédicures-podologues, qui interrompent leurs activités professionnelles le temps de ces visites afin de se rendre disponibles pour leurs confrères. Elles s'appuient sur un questionnaire et peuvent donner lieu à des recommandations ou à une mise en conformité que le titulaire devra réaliser rapidement.

Tout cabinet peut être visité, qu'il s'agisse d'une première installation, d'un cabinet secondaire, de cabinets installés depuis de nombreuses années... Ces visites ne résultent pas d'une dénonciation, contrairement à ce que certains professionnels contactés peuvent parfois penser. Il s'agit la plupart du temps d'ailleurs de visites aléatoires.

Ainsi, l'objectif n'est pas seulement de contrôler mais aussi de soutenir, en particulier les professionnels récemment installés afin de les aider à démarrer leur activité dans de bonnes conditions.

JEUNES DIPLÔMÉS 2025

Le 30 juin et le 1^{er} septembre 2025, la présidente ainsi que plusieurs membres du CIROPP BRETAGNE et St-Pierre-et-Miquelon ont accueilli les 36 jeunes diplômés de la promotion 2025.

Les élus ont présenté le rôle de l'Ordre ainsi que ses missions d'accompagnement et de conseils.

Ensemble, ils ont ensuite abordé le cadre déontologique de la profession ainsi que les valeurs éthiques, confraternelles et professionnelles auxquelles les élus de notre région sont attachés.

Chaque jeune diplômé a ensuite eu l'occasion de se présenter, de partager ses projets professionnels et poser librement toutes les questions qu'il souhaitait.



LA CARTE VITALE DORÉNAVANT DÉMATÉRIALISÉE

Désormais, les patients peuvent opter pour une alternative dématérialisée de la Carte Vitale.

Disponible sur application, cette évolution invite les professionnels de santé à s'adapter à ce nouveau format.

L'application carte Vitale est la version numérique de la carte Vitale physique. Elle ne la remplace pas mais vient en complément pour offrir une alternative pratique et sécurisée. Concrètement, elle donne accès aux droits actualisés du patient, qu'il s'agisse de l'assurance maladie obligatoire (AMO) ou de la complémentaire santé (AMC), et sert à transmettre les feuilles de soins électroniques (FSE). Elle met automatiquement à jour les données liées à l'Assurance maladie et à l'identité nationale de santé (INS), notamment en cas de changement dans la composition familiale, de mutation ou de fin de droits. De nouvelles fonctionnalités seront progressivement intégrées. À terme, l'application contiendra les informations de la complémentaire santé, ce qui évitera de demander au patient la carte de mutuelle.

Pour l'utiliser le patient, en amont, installe l'application carte Vitale sur son smartphone puis, pour l'utiliser en cabinet, doit la déverrouiller grâce à un code et présenter son smartphone au professionnel de santé qui pourra lire les informations de deux façons : soit en scannant le QR code affiché ou en approchant le smartphone d'un lecteur compatible Near Field Communication (NFC).

De son côté le professionnel réalise une mise à jour de son logiciel et doit être équipé d'un matériel de lecture compatible. Il télécharge ensuite l'application carte Vitale sur son matériel et l'active afin d'en vérifier la compatibilité. En cas d'incompatibilité ou d'absence de matériel de lecture, le professionnel doit contacter son éditeur de logiciel de facturation qui saura le conseiller sur le lecteur à acquérir.

REPORT D'UN AN DE LA FORMATION CERTIBIOCIDE



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'arrêté « Certibiocide », pris en application du règlement européen (UE) n° 528/2012, encadre l'utilisation et la distribution de certains produits biocides en France. Sont notamment concernés les produits désinfectants et antialergène à usage strictement professionnel, utilisés dans les cabinets de pédicurie-podologie.

Initialement, une formation Certibiocide devait être suivie avant le 1^{er} janvier 2025 pour continuer à acheter ou utiliser ces produits.

Afin de garantir la continuité des soins, l'Ordre national des pédicures-podologues a alerté le ministère de la Santé sur les conséquences de cette mesure pour la profession.

L'arrêté du 5 septembre 2025 reporte l'entrée en vigueur de la certification « Certibiocide » au 1^{er} juillet 2027.

Désormais, la certification s'obtiendra par le biais de la formation continue « synchronisée avec la certification périodique » et est limitée aux thèmes suivants :

- risques chimiques,
- utilisation des produits biocides désinfectants,
- protections individuelles ou collectives.

Vous devrez justifier de cette formation auprès de la Direction générale de la prévention des risques avant le 1^{er} juillet 2027. La liste des formations adéquates doit encore être entérinée par arrêté dans un délai de six mois. Pour tous ceux qui ont déjà réalisé une formation de 7 heures, une demande a été faite auprès du ministère afin d'avoir la garantie qu'une autre formation ne soit pas nécessaire.

Concrètement, aucune formation ne sera requise en 2025 pour les pédicures-podologues souhaitant se procurer les produits concernés auprès de leurs fournisseurs habituels.



MOUVEMENTS DU TABLEAU du 01/02/2025 au 30/09/2025

Inscriptions 2025

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
BORGHETTO	Lola	22	S ^T -BRIEUC	GIBERT	Ilann	35	RENNES
CAILLIBOT	Anthonin	22	MAEL-CARHAIX	HENRI	Sacha	35	S ^T -ARMEL
DE ALMEIDA	Jade	22	DINAN	PICQUET	Claire	35	RENNES
TOULLIC	Karla	22	DINAN	POGAM	Marion	35	CESSON-SEVIGNE
CHAPPUIS	Enora	29	BREST	RACAPE	Carlane	35	VITRE
LANNOU	Anna	29	GUILER SUR GOYEN	RIOCHE	Mylène	35	S ^T -UNIAC
PERESSE	Lilian	29	S ^T -SAUVEUR	ROUDAUT	Karla	35	RENNES
PRIGENT	Mathis	29	BRIEC	TANG	Jennifer	35	VERN SUR SEICHE
YEOMAN	Kyle	29	CONCARNEAU	ARDIT	Agnès	56	PONT-SCORFF
BONENFANT	Maxence	35	CESSON-SEVIGNE	BELTHLÉ	Noa	56	VAL D'OUST
BRIENT	Camille	35	ST-MALO	BOIXEL	Charly	56	CAMPENEAC
DETOC	Aurélie	35	DOMAGNE	DESRUJELLES	Ina	56	S ^T JEAN LA POTERIE
DHERBEY	Agathe	35	S ^T -GREGOIRE	OGER	Lise	56	PLOERMEL
DUFEU	Alexandre	35	ARGENTRE DU PLESSIS	PIZZATI-GAUFRETEAU	Camille	56	QUIBERON
DURAND	Charline	35	GOVEN	ROMÉ	Malou	56	LARMOR PLAGE
FERRIAU	Camille	35	LA GUERCHE DE BRETAGNE				

Reprise d'activité 2025

Nom	Prénom	Dép.	Ville
CATHAGNE	Julien	56	REGUINY

Transferts 2024/2025 du CIROPP BSPM vers un autre CROPP-CIROPP

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Vers
BOURRIEN	Uriell	22	DINAN	CIROPP PACA CORSE
GUELLEC	Anne	29	PLOZEVET	CROPP AUVERGNE-RHONE-ALPES
LOUEDEC	Victor	29	CLOHARS-FOUESNANT	CROPP AUVERGNE-RHONE-ALPES
QUEMENER	Amélie	29	PLABENNEC	CROPP AUVERGNE-RHONE-ALPES
BERTEL	Léa	35	CESSON-SEVIGNE	CIROPP PACA CORSE
FRAGIACOMO	Gillian	35	RENNES	CROPP NORMANDIE
MAUVILLAIN	Laura	35	RENNES	CROPP OCCITANIE
GARNIER	Jenny	56	PLOEMEUR	CROPP NOUVELLE AQUITAINE
PINAUD	Aristide	56	PLUNERET	CROPP AUVERGNE-RHONE-ALPES
THEGAT	Thomas	56	MONTERBLANC	CROPP NOUVELLE AQUITAINE

Transferts 2025 d'un autre CROPP-CIROPP vers le CIROPP BSPM

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Venant de
ROSAIS	Tom	22	DINAN	CROPP NORMANDIE
BOURET	Clémence	29	CONCARNEAU	CROPP HAUT DE FRANCE
DOYELLE	Marie	29	MILIZAC	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
GUILLOU	Béatrice	29	S ^T -PABU	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
GUIVARCH	Maëlle	29	SANTEC	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
KERISIT	Gwénaëlle	29	GUICLAN	CROPP PAYS DE LA LOIRE
SOURD DE VILLODON	Martin	29	PLOUARZEL	CROPP PAYS DE LA LOIRE
BESSE	Yann	35	RENNES	CROPP NOUVELLE AQUITAINE
ELIES	Arnaud	35	S ^T -MALO	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
GUILBERT	Corentin	35	S ^T -GILLES	CROPP PAYS DE LA LOIRE
LEPRETRE	Cécile	35	GUIPEL	CROPP AUVERGNE-RHONE ALPES
SAVARY	Chloé	35	CHARTRES DE BRETAGNE	CROPP HAUT DE FRANCE
AUBRET	Roxane	56	S ^T -AVE	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
DOUCIN	Clément	56	SULNIAC	CROPP PAYS DE LA LOIRE
MORELLI	Carla	56	VANNES	CIROPP ILE DE FRANCE et OUTRE MER
PRESSE	Thierry	56	VANNES	CROPP AUVERGNE-RHONE ALPES

Cessations d'activités 2024-2025

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
BERNIER	Pascale	22	MERDRIGNAC	MARTIN	Jérémie	29	BANNALEC
LE GOFF	Paule	22	TREGUEUX	GEORGEAULT	Clément	35	VITRE
SAVERAT-DANNO	Régine	22	PLESTIN LES GREVES	LE BOLLOCH	Joëlle	56	LA ROCHE BERNARD
DUGAST	Myriam	29	CONCARNEAU	NICOLAS	Céline	56	VANNES
LE DEZ	Véronique	29	TREGUNC				